

Destruction du pont Manera à Saint Julien en Genevois

par Mario Lomazzi

Le retour de la barbarie !

Au cours des siècles, les monuments Romains (ou anciens) ont souvent fini délabrés, ou emportés par les éléments et les pierres démontées, soit pour passer les pierres dans les fours à chaux, soit pour réutiliser les pierres dans d'autres bâtiments. On a appelé ces périodes, « les siècles de l'obscurantisme ». Les gens ayant vécu en ces temps-là ont été traités d'incultes, de primitifs, ... par nos contemporains, pour ne pas avoir préservé ces merveilles du patrimoine. On peut dire à la décharge de ces gens qu'à l'époque, ils n'étaient pas instruits et qu'ils ne pouvaient pas savoir que ces monuments faisaient partie du patrimoine et qu'il fallait les préserver. De nos jours, les gens savent ce que c'est que le patrimoine et savent que ces monuments et objets anciens sont à préserver. Eh bien, non, les siècles de l'obscurantisme ne sont pas finis !

Le pont Manera à Saint Julien a été construit en 1780 sur l'ordre du duc de Savoie, roi de Sardaigne à cette époque. C'est l'architecte Vincenzo Manera qui fut chargé de ce projet, d'où le nom de ce pont. Ce pont a soutenu la route royale sarde de Genève à Chambéry, puis, la route impériale du deuxième empire de Napoléon III qui entre temps avait annexé la Savoie. Ensuite, le même pont a supporté la route nationale N206 qui va de Leaz (01) à Douvaine (74). Dans les années 1960, ce pont fut élargi pour pouvoir supporter le trafic moderne. La N206 qui passait sur ce pont faisait la liaison entre la N84 où passait tous le trafic venu du nord de l'Europe et la N201 qui allait au Mont Blanc, c'est à dire que tout le trafic nord-sud de l'Europe passait sur ce pont.

Fin des années 1990, après plus de 200 ans de bons et loyaux service, une déviation fut construite et depuis lors, le pont est resté inutilisé et plus ou moins oublié. Depuis quelques temps, un projet de construction d'une nouvelle route doit passer en dessous de ce pont qui du coup, doit être détruit. Tout ceci avec la bénédiction des autorités de Saint Julien, le maire en tête. De nos jours, on démolit encore des œuvres du 18ème siècle. Et c'est ce qui s'est passé, ils ont fini par démolir ce pont, et ce, malgré la constitution d'une association constituée pour sa sauvegarde, et malgré la demande d'inscription à l'inventaire des monuments historiques faite par l'association.



Le pont avant sa destruction.

Ils ne devaient pas le toucher jusqu'à la réponse de cet organisme d'état. Au mépris des lois et du patrimoine, ils l'ont quand même détruit sans attendre.

L'association a fait un recours auprès du tribunal pour demander réparation de ce méfait. Mais quelle réparation pourraient ils obtenir étant donné que les matériaux du pont ont été mis à la décharge ? Je me demande comment ils pourront faire ? J'espère que les générations futures et l'histoire jugeront ces gens comme ils le méritent, à savoir, comme des destructeurs de patrimoine. Ces édiles en fait ne sont que des barbares, qui ne respectent rien !

Vidéo du pont avant sa destruction :
<https://www.youtube.com/watch?v=iqF-yT5NPRs>

Le pont en cours de démolition.

